

Fiche pédagogique

Le Procès du chien

Film long métrage de fiction
| Suisse/France | 2024

Réalisation : Laetitia Dosch

Production : Lionel Baier, Agnieszka Ramu, Thomas et Mathieu Verharghe

Scénario : Laetitia Dosch, Anne-Sophie Bailly

Image : Alexis Kavyrchine

Montage : Suzana Pedro, Isabelle Devinct

Musique : David Sztanke

Décors : Anne-Carmen Vuilleumier

Costumes : Isa Boucharlat

Son : Xavier Lavorel, Vuk Vukmanovic, Raphaël Sohler, Maxence Ciekaw

Avec :

Laetitia Dosch (Avril Lucciani)

François Damiens (Dariuch Michowski)

Jean-Pascal Zadi (Marc)

Anne Dorval (Roseline Bruckenhimer)

Tom Fiszelson (Joachim)

Mathieu Demy (Le Juge)

Pierre Deladonchamps (Jérôme)

Kodi (Cosmos)

Durée : 80 minutes

Version originale française

Distributeur en Suisse : Pathé

Sortie en salles : 23 mai 2025

Âge légal : 12 ans

Âge suggéré : 12 ans



Avril, avocate abonnée aux causes perdues, s'est fait une promesse : sa prochaine affaire, elle la gagne ! Mais lorsque Dariuch, client aussi désespéré que sa cause, lui demande de défendre son fidèle compagnon Cosmos, les convictions d'Avril reprennent le dessus. Commence alors un procès aussi inattendu qu'agité : le procès du chien.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le fonctionnement de la justice en identifiant les principaux termes juridiques, les rôles et les étapes d'un procès
- Développer l'esprit critique et citoyen en réfléchissant aux notions de droit, de responsabilité et au rôle des médias dans la société
- S'exprimer et argumenter avec clarté et respect en construisant une argumentation structurée et en défendant une opinion personnelle
- Porter un regard critique sur une œuvre cinématographique

Disciplines et thèmes concernés

Secondaire I

Français

L1 32 — Écrire des textes de genres différents adaptés aux situations d'énonciation

L1 34 — Produire des textes oraux de genres différents adaptés aux situations d'énonciation

Citoyenneté

SHS 23 — S'approprier, en situation, des outils pertinents pour traiter des problématiques de sciences humaines et sociales

SHS 33 — S'approprier, en situation, des outils et des pratiques de recherche appropriés aux problématiques des sciences humaines et sociales

Éducation numérique

EN 21 — Développer son esprit critique face aux médias

EN 31 — Analyser et évaluer des contenus médiatiques

Arts visuels

A 34 AV — Comparer et analyser différentes œuvres artistiques

Secondaire II

Économie et droit

Le fonctionnement du système judiciaire

La responsabilité civile et pénale

Les médias et la justice

Philosophie

L'homme et l'animal

La justice et le droit naturel

La vérité et l'opinion

Français

L'argumentation et la rhétorique

Le débat

La critique de film

Pourquoi *Le Procès du chien* est à voir avec vos élèves

Ce film a de quoi séduire les élèves, avec un chien comme héros malheureux, François Damiens en propriétaire aveugle et une belle brochette de personnages caricaturaux. Peut-on trainer un chien au tribunal ? Le sujet est sérieux et intéressant, mais la réalisatrice et actrice Laetitia Dosch l'aborde avec légèreté. Le film est facile d'accès, mais très original, car on oscille entre le drame et la comédie.

C'est un film pour le grand public tout en étant plutôt étonnant. Le procès divisera les élèves, entre ceux qui adorent les chiens, meilleur ami de l'homme, et ceux qui craignent la morsure de cet animal potentiellement féroce. Le film joue sur ce débat.

Ce qui pourrait déplaire : le film commence avec un thème plutôt cru pour décrire le caractère de l'avocate. Cela ne dure pas. (*Cyril Jeanbourquin*)



Pistes pédagogiques

Avant le film

Hypothèses sur le contenu du film à partir du titre, de l'affiche ou de la [bande-annonce](#) :

- Que remarquez-vous sur l'affiche (personnages, couleurs, expressions, éléments symboliques) ?
- Que vous évoque le titre *Le Procès du chien* ?
- À votre avis, quel genre de film est-ce (drame, comédie, film social) ?
- Quel peut être le sujet du film ?
- Qui est jugé ? Pourquoi ?

Explication du vocabulaire juridique : « avocat », « juge », « partie civile », « défense », « plaidoirie », « responsabilité », « peine proportionnelle ».

Après le film

1. Le vocabulaire juridique

Objectifs :

- Comprendre les principaux termes liés à la justice et au procès
- Identifier les rôles et les responsabilités dans un tribunal

Questions : Quels métiers liés à la justice avez-vous identifiés dans le film ? Quelle est leur fonction ?

Déroulement :

- Distribuer des cartes de vocabulaire de l'ANNEXE 1
- En groupes, les élèves associent chaque mot à sa définition
- Mise en commun et correction collective à l'aide d'exemples concrets tirés du film

2. Reconstitution d'un procès

Objectifs :

- Comprendre le déroulement d'un procès et ses règles
- Travailler la prise de parole et l'esprit critique

Questions : Est-ce qu'un être non humain peut être jugé ? Qui est vraiment responsable quand quelque chose tourne mal ?

Déroulement :

- Choix d'un cas à juger. Exemples :
 - Un robot a causé un accident : qui est responsable ?
 - La forêt porte plainte contre les humains pour déforestation
- Répartition des rôles : juge, avocats, jury, public
- Préparation : recherche d'informations (cf. BIBLIOGRAPHIE), rédaction des arguments
- Mise en scène : déroulement du procès devant la classe
- Délibération et verdict : le jury rend sa décision et justifie son choix

3. Écrire une plaidoirie

Objectif :

- Apprendre à construire un texte argumentatif convaincant
- Développer ses capacités d'expression écrite et orale

Questions : d'après le film, qu'est-ce qui fait une bonne plaidoirie ? Préférez-vous défendre ou accuser et pourquoi ?

Déroulement :

- Lister les arguments avancés dans le film (cf. ANNEXE 2), présenter de nouveaux arguments à partir de la documentation (cf. BIBLIOGRAPHIE)
- Rédaction, seul-e ou en binôme, d'une plaidoirie dans le cadre du procès du chien Cosmos, en choisissant un camp : « *Je défends* » ou « *J'accuse* ».
- Structure à suivre :
 - Introduction : rappel des faits et position choisie
 - Développement : trois arguments étayés d'exemples précis
 - Conclusion : appel à la justice, à l'émotion ou à la raison
- Lecture expressive à voix haute

4. Mise en place d'un débat

Objectifs :

- Savoir identifier, formuler et comparer des arguments pertinents
- Apprendre à débattre de manière respectueuse et structurée
- Savoir distinguer « informer » et « influencer »

Questions :

- Les médias ont-ils un rôle à jouer dans les affaires de justice ?
- Les réseaux sociaux rendent-ils la justice plus démocratique ou plus violente ?
- Dans *Le Procès du chien*, comment la médiatisation influence-t-elle l'opinion publique et le déroulement du procès ?

Déroulement :

- Titre du débat : « Médias, réseaux sociaux et justice – informer ou influencer ? »
- Lecture de courts extraits d'articles, publications ou tweets fictifs sur le procès (ANNEXE 3). Distinguer « informer » et « influencer ».
- Par groupe, recherche et construction des arguments.
 - **Groupe 1** – « Les médias et les réseaux sociaux sont utiles » : ils permettent de rendre la justice plus transparente et ils informent les citoyens.
 - **Groupe 2** – « Les médias et/ou les réseaux sociaux sont dangereux » : ils faussent le jugement du public, propagent des rumeurs, ils peuvent mettre en danger les personnes impliquées dans le procès. Bien dissocier ce qui relève des médias (qui doivent rendre des comptes !) et ce qui se propage via les réseaux sociaux (où l'anonymat est même souvent de mise)
- Organisation d'un débat en classe

5. Rédiger une critique de film

Objectifs :

- Exprimer une opinion personnelle de manière argumentée
- Identifier les éléments essentiels d'une critique de film (contenu, forme, opinion)
- Développer un regard critique sur une œuvre cinématographique

Questions : Qu'est-ce qu'une critique de film ? À quoi sert-elle ?

Déroulement :

- Introduction à la critique de film
 - Lecture ou observation d'un exemple de critique (cf. ANNEXE 4).
 - Repérage des parties importantes : résumé, analyse, opinion, recommandation.
 - Discussion : qu'est-ce qu'une critique réussie ?
- Les élèves rédigent leur propre critique en suivant la structure suivante :
 - Introduction : présenter le film (titre, réalisateur, contexte)
 - Résumé : raconter brièvement le film sans en dévoiler la fin.
 - Analyse : décrire ce qu'ils ont remarqué (mise en scène, jeu, émotions, thèmes comme la justice, le procès, les médias).
 - Avis personnel : donner une opinion justifiée avec au moins trois arguments.
 - Conclusion : formuler une recommandation ("Je conseille ce film à...").
- Lecture, enregistrement ou publication des critiques

Fiche rédigée par **Leïla Hincelin**, enseignante, octobre 2025.



Pour aller plus loin

Sur les droits des animaux :

- « Les animaux dans la loi », L214 éducation, 2019 : <https://education.l214.com/mon-journal-animal-droits-animaux-loi>
- « Faut-il accorder des droits aux animaux ? », France Bleu, 2024 : <https://www.francebleu.fr/emissions/a-votre-service-par-france-bleu-poitou/faut-il-accorder-des-droits-aux-animaux-2671875>
- « Les animaux ont-ils des droits ? », 1jour1actu, 2020 : <https://www.1jour1actu.com/monde/les-animaux-ont-ils-des-droits> (vidéo)

Sur la responsabilité des robots (activité 2) :

- « Lorsque l'accusé est un robot », Claudia Hoffmann, revue Horizons, 2018 : <https://www.revue-horizons.ch/2018/09/06/lorsque-laccuse-est-un-robot/>
- « L'Europe veut un statut juridique pour les robots », Xavier Oberson, Université de Genève, 2017 : <https://www.unige.ch/lejournal/numeros/127/article1/article1bis/>
- « Quel droit pour encadrer les robots ? », Julie Lacaze, National Geographic : <https://www.nationalgeographic.fr/sciences/quel-droit-pour-encadrer-les-robots>

ANNEXE 1 – Le vocabulaire juridique

	Le/la juge	C'est la personne qui dirige le procès, donne la parole, écoute les arguments des deux parties et rend le verdict (la décision finale)
	L'avocat·e de la partie plaignante	C'est la personne qui défend la victime. Elle cherche à faire reconnaître le tort subi et à obtenir justice pour son/sa client·e
	L'avocat·e de la défense	C'est la personne qui défend l'accusé·e, qui cherche à démontrer son innocence ou à atténuer sa responsabilité
	La victime	C'est la personne qui a subi un dommage ou un tort
	L'accusé·e (aussi identifié·e comme le/la prévenu·e)	C'est la personne soupçonnée d'avoir commis une infraction. Elle est présumée innocente tant que le tribunal ne l'a pas reconnue coupable

ANNEXE 2 – Les arguments avancés par la défense et l'accusation

Relie les personnages du film *Le Procès du chien* aux arguments avancés :

Avril Lucciani (défense) ☐



- ☐ Un chien qui a mordu 3 fois doit être endormi.
- ☐ Cosmos est un gentil chien et ne mord que quand il a peur ou se sent menacé.
- ☐ Quand un chien a mordu, il remord toujours.
- ☐ Cosmos ne mord que dans un contexte très précis (chez lui, dans sa cuisine, quand il mange et qu'une femme le caresse).

Roseline Bruckenhimer ☐
(accusation)



- ☐ On ne tue pas celui qui n'a pas tué.
- ☐ Un chien n'est pas l'égal d'un être humain.
- ☐ Cosmos est un chien dangereux qui mord les femmes et les enfants.
- ☐ Un chien ne peut pas « comprendre » la gravité morale de son acte : il agit par instinct, non par malveillance.

ANNEXE 3 – Médias et réseaux sociaux : informer ou influencer ?

- Cosmos est le premier chien à être jugé responsable de ses actes depuis le Moyen-Âge. (journaliste du *Courrier*)
- Le juge maintient la possibilité d'euthanasie de Cosmos. Ce procès est-il dans son intérêt ? (journaliste du *Courrier*)
- Une pétition qui a déjà réuni plus de 10 000 signatures sera envoyée à la Préfecture, alors que la jeune avocate du chien défend son client avec fougue. (journal télévisé)
- Qu'il crève ce clebs (tweet)
- ALLO ! ALLO !?! Le problème ce ne sont pas les animaux, mais bien les HOMMES (tweet)
- Avril, ton seul ami c'est Cosmos (tweet)
- Émeutes : 25 000 manifestants (tweet)
- Violences policières INACCEPTABLES lors de l'épisode Cosmos (tweet)
- Lorene garde ton masque putain !! (tweet)
- Cosmos est innocent ! (tweet)
- Procès Cosmos – Scènes d'émeutes au cœur de la capitale (journal télévisé)
- Alerte info – état d'alerte décrété dans 8 départements suite aux soulèvements de la nuit dernière (journal télévisé)
- Avril = avocate pour caca de chien (tweet)
- Lorene ta gueule me file la gerbe (tweet)

Télérama

CINÉMA

LE PROCÈS DU CHIEN

LÆTITIA DOSCH

Cosmos a mordu la joue d'une femme, il se retrouve au tribunal. Une farce pas si absurde, et hilarante, sur la bêtise ordinaire de nos amis les hommes.



Une société se juge-t-elle à la place qu'elle accorde aux animaux ? Un canidé peut-il être misogyne ? Mord-il par légitime défense ? Voilà trois questions philosophico-comiques parmi d'autres posées par Lætitia Dosch dans son premier film derrière la caméra, une comédie mordante à la fois décalée et dans l'air du temps. Où il s'agit de conjuguer antispécisme et féminisme, vie sauvage et vie en société. La rousse quadragénaire s'est aussi réservée le rôle principal, l'avocate de Cosmos, brave toutou dont le « crime » est d'avoir mordu Lorene, femme de ménage portugaise et compagne de Dariuch, le maître malvoyant du chien. Dans la vraie vie, puisque cette histoire un peu folle a une origine bien réelle, l'animal a été piqué sans sommation. Pour faire dérapper son film vers la farce surréaliste, la réalisatrice choisit donc d'assimiler le mordeur non plus à une chose, conformément aux dispositions actuelles du Code civil, mais à une personne en pleine possession de ses moyens et, comme le titre l'annonce, de faire le procès du chien. Accusé, couchez-vous !

Le rapport ambigu entre l'homme et l'animal était déjà le ressort d'un formidable spectacle de Lætitia Dosch, *Hate* (2018), dérangeant duo femme-cheval dans lequel l'actrice chevauchait Corazon dans le plus simple appareil, dialoguait avec ce compagnon dont elle s'éprenait, jusqu'à simuler une saillie dans l'intimité d'une tente

Quechua. L'artiste franco-suisse en connaît un rayon en faune sauvage et domestique. Elle a passé son enfance entourée d'animaux morts : des chiens, des chinchillas, des pies, un fennec, tous empaillés par son oncle taxidermiste, propriétaire de la célèbre boutique parisienne Claude Nature. Si *Le Procès du chien* fait, en quelque sorte, celui du spécisme, vision du monde postulant la supériorité de l'être humain sur les animaux, il le fait avec une énergie démentielle et peu conventionnelle, pas docte pour un clou. « La Dosch », comme à son habitude, donne de sa personne pour camper une walkyrie du barreau et maintenir un rythme effréné (quatre-vingts minutes chrono) qui nous épargne la lenteur de certains films de procès.

Elle est bien aidée par son casting d'impayables comiques : à l'autre bout de la laisse, François Damiens est désopilant de bêtise et de premier degré, comme l'est Jean-Pascal Zadi, en dresseur certifié par le gouvernement. Et le personnage d'Anne Dorval, sorte d'Éric Zemmour en jupe, est une caricature de populiste bas du front (national) à faire frémir de rire. Dans une rentrée où les occasions de poilade ne courent pas les écrans, les efforts de Lætitia Dosch pour parler légèrement de sujets sérieux nous paraissent valoir leur pesant de croquettes.

— Jérémie Couston

| France (1h23) | Scénario : L. Dosch.
Avec L. Dosch, François Damiens,
Jean-Pascal Zadi, Anne Dorval.



Lætitia Dosch, qui réalise son premier film, dans le rôle d'une avocate très proche de son client.

PREMIERE

Le Procès du chien : une fantaisie haute en couleurs

Sous les airs d'une comédie farfelue racontant le procès d'un chien accusé de morsure, Laetitia Dosch signe une touchante méditation sur la condition animale.

Actrice au jeu fantaisiste et à la filmographie variée, **Laetitia Dosch** s'est aussi illustrée dans un spectacle vivant (*HATE*) où elle partageait la scène avec un cheval. C'est donc en toute cohérence que son premier film comme réalisatrice explore de façon très personnelle et inspirée la condition animale.

Le récit prend ainsi place en Suisse, à Lausanne, où l'avocate Avril (incarnée par Laetitia Dosch elle-même) est tellement habituée aux causes perdues qu'elle accepte la proposition faite par un client malvoyant de défendre lors d'un procès son chien, soupçonné d'avoir mordu une femme et d'être coupable de misogynie. La force de cette fable judiciaire en apparence décalée - mais pourtant inspirée d'un fait divers réel - tient au sérieux avec lequel le comportement social du chien est décortiqué tandis qu'une truculente galerie humaine donne à voir des individus chacun à leur manière traumatisés, incompris ou délaissés par la société.

Constitué de François Damiens, Anne Dorval, Jean-Pascal Zadi ou Pierre Deladonchamps, le casting s'amuse à camper joyeusement cette brochette de personnages hauts en couleurs qui dresse un pont entre condition humaine et condition animale. La cinéaste réussit par là une œuvre autant attachante que déroutante qui nous rappelle que l'humanité gagnerait à envisager les animaux comme des personnes à part entière et non comme des objets à asservir, histoire que les nombreuses crises planétaires soient à l'avenir appréhendées avec davantage de sérénité et d'harmonie.



Laetitia Dosch et un acteur poilu et à quatre pattes, Kodi. Le film a séduit le jury du récent Festival du film francophone d'Angoulême, qui lui a décerné un Valois. BANDE À PART PRODUCTIONS

« Le Procès du chien », une farce qui a du mordant

La comédienne Laetitia Dosch se lance dans la réalisation et signe son premier film, une comédie loufoque, inventive, percutante

Julien Rousset,
rédaction parisienne
jrousset@sudouest.fr

Révélee par Justine Triet en 2012 dans « La Bataille de Solferino », la comédienne suisse Laetitia Dosch, aussi rousse que facétieuse, a récemment promené son magnétisme et sa singularité dans « Acide », de Just Philippot, dans « Les Rois de la Piste » de Thierry Klifa, dans « Le Roman de Jim » des frères Larrieu... Elle rejoint par ailleurs la joyeuse bande des actrices passant à la réalisation, groupe dans lequel se sont si-

gnalées, ces dernières années, Sandrine Kiberlain, Céline Sallette, Noémie Merlant...

Son premier film, présenté à Cannes en mai dans la section Un certain regard, s'intitule « Le Procès du chien ». Tout ou presque est dans le titre. À la fois l'histoire et le ton, loufoque, drôle, de cette farce percutante.

L'accusé sommé de comparaître s'appelle Cosmos. Un présumé délinquant à quatre pattes, incarné par un griffon, Kodi. Cosmos veille sur Dariuch (François Damiens), un homme malvoyant pour qui ce bon chien est à peu près tout. Mais l'ani-

mal, outre qu'il présente quelques signes particuliers, comme le fait d'être ému à en gémir par les chansons de Véronique Sanson, a tendance à ne pas contrôler ses élan et à mordre un peu prestement. Pour les vétérinaires et les gendarmes, aucun doute, il doit être euthanasié.

Liberté et fantaisie

Or Dariuch demande à Avril (Laetitia Dosch), avocate un peu perchée et généreuse, qui n'aime rien tant que les causes perdues, de convaincre un tribunal que Cosmos doit être jugé comme une personne, donc au terme d'un procès équi-

table. Arrive dans la procédure un comportementaliste singulier (Jean-Pascal Zadi) qui communique avec le canidé d'une façon bien à lui, en bondissant et en frétilant.

« Bon alors, comment je vais commencer moi... » Dès les premières secondes, les confidences de la narratrice-réalisatrice, en voix off, sur écran noir, donnent le ton, inattendu, drôle. « L'histoire se déroule dans une petite ville de Suisse. Comme quoi les passions peuvent se déchaîner même dans une petite ville de Suisse », poursuit-elle.

Humour et rythme

Rythmée, souvent surprenante, autant par son humour que par ses plans décalés ou ses montées d'adrénaline sur fond de hip-hop, la comédie de Laetitia Dosch tire le meilleur du format de la fable. La bizarrerie des situations l'autorise à poser des questions burlesques, pourtant très en écho avec des sujets de l'époque. Un animal, avant d'être sanctionné, doit-il être « écouté » ? Le principe de la légitime défense

peut-il s'appliquer à un toutou ? Le récit bouscule non seulement le postulat de la primauté des humains, mais aussi, dans sa dernière partie, celle du masculin.

Le procès évoluant, les enquêteurs constatent que ce bougre de Cosmos a tendance à menacer davantage, de ses jappements voire de ses assauts, les femmes que les

Le récit bouscule non seulement le postulat de la primauté des humains, mais aussi celle du masculin

hommes. Ne serait-il pas un peu sexiste ? Une farce décoiffante, actuelle, amusante et surtout originale. En un film, Laetitia Dosch nous convainc que sa liberté et sa fantaisie vont compter ces prochaines années dans le cinéma francophone.

« Le Procès du chien », de Laetitia Dosch, avec Laetitia Dosch, François Damiens, Pierre Deladonchamps. Durée : 1 h 25. Sortie le 11 septembre.